

mobilité réduite**de nouveaux aménagements pour les baigneurs à Bellerive-Plage**

Haut lieu de la baignade à Lausanne, la plage de Bellerive offre désormais de nouveaux aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Du parking jusqu'au bord du lac, une déclinaison de nouvelles installations permettent de rentrer et de sortir plus confortablement de l'eau: tapis rigide sur le sable, rampe d'assistance ou encore vestiaire adapté. Par ce dispositif, la Ville poursuit son action en faveur de l'accès pour toutes et tous au domaine public.

La plage publique de Bellerive est un endroit privilégié par les baigneurs de tout âge et de toute condition. Certains s'y rendent même quotidiennement et tout au long de l'année. Pour en assurer un accès à tous, la Ville a installé des équipements spécialisés à destination des personnes à mobilité réduite. Ces derniers bénéficient désormais d'une rampe d'accès à la plage, d'un tapis rigide recouvrant le sable et assurant les déplacements en chaise roulante, ainsi que de deux barres parallèles pour un accès facilité à l'eau. Une nouvelle place de parc « handicapés » sur le parking du Chalet des bains et une cabine de vestiaire adaptée à proximité des douches extérieures complètent le dispositif, inauguré le 30 juin 2017 en présence de Mme Florence Germond et de M. Hildbrand, conseillers municipaux.

Discutée au sein du Groupe Accessibilité Piétonne, réunissant représentants de la Ville et d'associations des usagers piétons, dont la mobilité réduite, cette réalisation s'inspire d'autres systèmes présents en Suisse et recommandés par les associations spécialisées. Ce projet s'inscrit, à Lausanne, dans un plan d'actions global en faveur de la mobilité réduite, comme, pour l'espace public, la création de rampes d'accès à pente réduite, la pose de bancs avec accoudoirs, ou le marquage au sol de bandes podotactiles. Par ces dispositifs, la Municipalité poursuit sa volonté de rendre l'espace public ouvert à toutes et tous, et de favoriser le lien social.

La Direction des finances et de la mobilité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 01**

Informations supplémentaires disponibles sur : www.Lausanne.ch/pieton

Lausanne, le 30.06.2017